

# Faits saillants du conseil d'arrondissement du 2 juillet - Le parc Nicolas-Tillemont fera peau neuve

---

NOUVELLES FOURNIES PAR

**Ville de Montréal - Arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension →**

Juil 03, 2019, 11:03 ET

---

MONTRÉAL, le 3 juill. 2019 /CNW Telbec/ - Lors de la séance du conseil d'hier soir, les élus de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension ont donné leur aval aux travaux de réaménagement du parc Nicolas-Tillemont et à la mise en place de plusieurs mesures d'apaisement de la circulation dans le district de François-Perrault. Ils ont également approuvé le protocole d'entente à intervenir avec Concertation Montréal pour permettre la participation de l'arrondissement dans le projet MTElles.

À compter de l'automne prochain, le parc Nicolas-Tillemont sera complètement rénové. Au terme des travaux seront ajoutées des aires de jeu, dont l'une pour les 0 à 2 ans et une réservée pour le basketball multi âge. La pataugeoire sera reconstruite dans un secteur plus ensoleillé, inclura un système de filtration et sera adjointe d'un pavillon pour les baigneurs. Le réseau de sentiers sera restauré et accompagné de nouvelles plantations d'arbres, d'arbustes et de vivaces. Le contrat a été accordé à Les Entreprises Pera et représente un investissement de 4,5 M\$. Dès septembre, le parc sera fermé pour un an.

### **Des rues plus tranquilles dans François-Perrault**

Avant la rentrée scolaire, différentes mesures seront mises en place pour apaiser la circulation automobile et offrir aux résidents un milieu de vie agréable et sécuritaire, dans le secteur ouest du district de François-Perrault. Entre le boulevard Crémazie Est, la rue Jean-Talon Est, le boulevard Saint-Michel et la rue D'Iberville, on vise principalement à réduire la circulation de transit, limiter la vitesse des véhicules et résoudre les problèmes liés à l'étroitesse des rues Everett et L.-O.-David.

Entre autres, le sens de circulation sera modifié sur certaines rues, l'accès au boulevard Crémazie Est sera restreint et une zone scolaire limitée à 30 km/h sera en vigueur aux abords de l'école Saint-Bernardin. Pour en savoir davantage sur toutes les mesures, visitez le site Internet de l'arrondissement.

### **Pour une participation égalitaire des femmes à la vie démocratique municipale et communautaire**

L'arrondissement sera l'un des terrains montréalais d'expérimentation du projet MTElles de Concertation Montréal, en collaboration avec la Coalition montréalaise des Tables de quartier et Relais-femmes. Divers axes d'intervention seront expérimentés au cours des prochains mois pour promouvoir la participation des femmes lors des conseils d'arrondissement et des consultations citoyennes sur le territoire. Un accent particulier sera mis sur les femmes issues de la diversité culturelle puisqu'elles représentent une part importante de la population de l'arrondissement.

SOURCE Ville de Montréal - Arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension

Renseignements: Rachel Vanier, Chargée de communication, 514 868-3510

## Related Links

<http://www.ville.montreal.qc.ca>